



Au Fil de la Lauch



S'herrlesher Freschablättla (Le journal des Grenouilles de Herrlisheim)

Heures d'ouverture de la Mairie et de l'Agence Postale :

Lundi de 13 h 30 à 17 h

Mardi et mercredi de 8 h à 12 h

Jeudi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h

Vendredi de 8 h à 12 h

Sites : <http://www.herrlisheim-pres-colmar.fr>

<http://www.agglo-colmar.fr>



Mars 2018

Edit0



Cette année l'hiver, de l'avis de tous, est long, pluvieux, venteux et froid mais enfin les journées rallongent, le soleil réapparaît et l'éclairage public est remis en état !

A chaque début d'année son lot de changement, surtout pour les réglementations administratives dans tous les domaines et leur cortège d'augmentations sans surprise.

Ce mois était court avec ses 28 jours seulement mais il annonce avec certitude l'arrivée du printemps !

La nature frémit, les bourgeons pointent et les jardiniers préparent leurs outils, impatients de reprendre en main leurs coins de verdure.

Notre village aussi a besoin de quelques retouches, alors n'oubliez pas les différentes réunions concernant la Journée citoyenne.

Rendez-vous incontournable pour faire de 2018 une année agréable pour tous les villageois !

Joël ERNST



Dépôts sauvages à la gare

Nid de cigognes...



Avant intervention



Après intervention

Trottoirs après travaux...



Rue du Vignoble



Route du Vin



Tournoi international de sabre

Photos :
Gérard HIRTZ -
Services techniques

Le Mot du Maire

Chères Herrlisheimois, Chers Herrlisheimois,

Activités associatives...

Don du sang, tournoi international de sabre, participation des jeunes sapeurs-pompiers aux qualifications et à la finale départementale de cross ont bien occupé nos associations locales en ce mois de février. Un grand MERCI à tous ces organisateurs !

Ecoles...

Les effectifs prévisionnels pour la future rentrée scolaire, le bilan des activités, sorties et projets d'écoles, les exercices de sécurité, les activités des Grenouilles sportives USEP et du club de Scrabble® étaient à l'ordre du jour du dernier Conseil d'école. L'occasion également de faire le point sur les travaux d'accessibilité en cours et les autres travaux d'entretien ou d'investissement à prévoir pour l'année 2018.

Journée citoyenne...

Une dizaine de personnes ont répondu à l'invitation de la commune pour une première rencontre de préparation à la Journée citoyenne prévue le samedi 26 mai. Ont été évoqués tous les travaux qui pourraient être réalisés lors de cette journée où tous les volontaires seront les bienvenus. Une deuxième journée de préparation est prévue à une date qui sera communiquée dans un prochain bulletin communal.

Services techniques, nid de cigognes...

Vu les conditions climatiques très favorables, le service technique est principalement occupé à l'entretien des nombreux espaces verts de la commune.

Le nid de cigognes situé sur le toit de la maison de la famille Fruh devenait dangereux pour les propriétaires et riverains du fait qu'il débordait largement du support existant. Sur demande de la commune, une entreprise extérieure est intervenue au moyen d'une nacelle pour refaire de l'ordre « dans la maison ». Depuis, le couple de cigognes a repris possession de son nid.

Incivilités, cambriolages, faits divers...

Sont à relever entre autres :

- les dépôts sauvages de cartons, d'emballages polystyrène, de récipients plastiques, ... près des bennes enfouies surtout à la gare. Cela en devient exaspérant,
- l'ouverture de 2 accès à la partie électrique des candélabres près de la maternelle et du parking de la gare (après les 5 il y a quelques mois à la gare). 2 jeunes en VTT, cagoule sur la tête, ont été dérangés durant leur dangereuse activité par un riverain, un samedi soir à 18h25 près de la maternelle. Faut-il un accident grave (électrocution ou électrisation) afin que cessent ces agissements ?
- une voiture volée à Zimmerbach a été retrouvée incendiée dans le vignoble,
- 2 cambriolages, le premier impasse du Bachacker entre les 5 et 8 février, le deuxième le 14 février rue du Vignoble,
- vol de matériels professionnels dans un véhicule stationné dans une cour rue de la Scierie,
- enfin les problèmes de voisinage qui remontent régulièrement à la mairie. Le maire n'a pas la solution miracle si les belligérants ne font pas les efforts nécessaires pour trouver une solution à l'amiable.

Concernant la sécurité, nous avons contacté la gendarmerie pour la mise en place de la « Participation citoyenne » dans le village. Cette démarche consiste à sensibiliser les habitants d'une commune ou d'un quartier et à les associer à la protection de leur environnement. Une réunion publique est prévue pour sa mise en place. Nous reviendrons vers vous sur ce sujet dans un prochain bulletin communal.

Travaux Herrlisheim-Vignoble...

Dès à présent, les trottoirs sont praticables et l'installation d'un caniveau côté vignes a résolu le problème de l'eau qui stagnait sur la route départementale en cas de fortes pluies. Les travaux restant à effectuer concernent la pose d'un candélabre, les marquages au sol, l'aménagement des espaces verts puis, on pourra faire passer la balayeuse pour réceptionner ces nouveaux trottoirs qui font, dorénavant, le bonheur des riverains.

Projets 2018...

Les dossiers ou projets qui vont occuper les élus en cette année 2018 concernent la remise en état des réseaux d'eau potable, d'assainissement et d'eaux pluviales ainsi que le réaménagement de la place de l'église et des rues adjacentes, la construction d'un dépôt communal, la mise aux normes « accessibilité » des équipements sportifs (tennis, quilles et football), la transformation du presbytère en immeuble à logements, le remplacement par de l'éclairage LED des foyers lumineux des lotissements « Château I » et « Bouleaux » devenus obsolètes, l'installation de la fibre optique, la réfection d'un chemin dans le vignoble, etc.

Enfin, la révision du PLU est toujours d'actualité. Ce dernier devrait être adopté définitivement par le Conseil municipal début 2019, si le planning établi est respecté.

Pour conclure, les représentations théâtrales feront la une des activités associatives locales pour les 2 mois à venir. Alors, venez nombreux soutenir les artistes locaux (enfants, ados, adultes) ainsi que les comédiens de Sélestat.

Bien cordialement,

Votre Maire,
Gérard HIRTZ



MARS

- 11 Assemblée générale de l'UNC
- 23 Exercice de printemps des sapeurs-pompiers
- 23 Représentation par « Les Sélestarés »
- 24 Représentation théâtre par les adultes de la TTH
- 25 Représentations théâtre par les enfants et les ados de la TTH
- 25 Chasse aux œufs « Les Grenouilles s'éclatent »

AVRIL

- 6 Représentation par « Les Sélestarés »
- 7 Représentation théâtre par les adultes de la TTH
- 8 Représentations théâtre par les enfants et les ados de la TTH
- 10 Début du tournoi de quilles
- 10 Assemblée générale des Donneurs de sang
- 14 Représentation théâtre par les adultes de la TTH
- 15 Bourse aux loisirs « Les Grenouilles s'éclatent »
- 15 Représentations théâtre par les enfants et les ados de la TTH
- 26 Assemblée générale des Quilleurs
- 28 Tir à la corde inter-corps sapeurs-pompiers
- 28 Distribution de géraniums

COURS DE PILATES (ou GYM DOUCE) POUR LES + 55 ANS :

24 SEANCES GRATUITES

L'association Siel Bleu, soutenue par le Conseil départemental du Haut-Rhin, propose aux personnes de plus de 55 ans des cours de Pilates ou gym douce **TOUS LES LUNDIS DE 16h à 17h**. Cette méthode permet de renforcer les muscles en profondeur tout en douceur. Il est fréquent que des douleurs dorsales disparaissent grâce à ces exercices.

Démarrage le lundi 12 mars 2018, dans la salle de danse au-dessus du gymnase. Le cycle proposé est de niveau accessible à tous.

Aucune préinscription : présentez-vous à la première séance et laissez-vous guider !

Il faut simplement emmener un tapis de sol individuel, une tenue souple et une bouteille d'eau.

A titre indicatif, les 24 séances gratuites se dérouleront les jours suivants :

Mars : 12 – 19 – 26
Avril : 9 – 16
Mai : 7 – 14 – 28
Juin : 4 – 11 – 18 – 25
Juillet : 2
Septembre : 10 – 17 – 24
Octobre : 1 – 8 – 15
Novembre : 5 – 12 – 19
Décembre : 3 – 10 – 17



Les dates seront confirmées lors des premières séances et en fonction du nombre de participants.



Le conciliateur de Justice

Le conciliateur de Justice est un auxiliaire de justice bénévole. Il se charge de rechercher une solution amiable et équitable à vos litiges civils.

Lorsqu'un litige surgit entre deux personnes, le recours au conciliateur de Justice est un moyen simple, rapide, gratuit et souvent efficace pour tenter de trouver un accord amiable sans passer par un procès. Si un constat d'accord est rédigé par le conciliateur, il peut être homologué par le tribunal. Il a alors la valeur d'un jugement.

Son champ d'intervention est large avec la possibilité de prendre en charge les différends entre propriétaires et locataires, entre voisins, entre commerçants, en matière de consommation, ...

Le conciliateur de Justice peut être saisi directement, sans formalité, sans obligation d'être assisté d'un avocat.

Une permanence a lieu sur rendez-vous dans les locaux du SIVOM rue Aloyse Meyer à Wintzenheim (tél : 03.89.27.25.40).

Enfin, si l'exercice de cette fonction vous intéresse, le Tribunal d'Instance de Colmar et les conciliateurs de Justice sont à votre disposition pour toute information complémentaire. Vous pouvez prendre contact avec le SIVOM au 03.89.27.25.40, qui fera suivre... ou vous renseigner directement sur le site www.conciliateurs.fr

Des poules pour réduire ses déchets

Déposez vos demandes avant le 13 avril 2018 !

Colmar Agglomération, dans le cadre de son Programme Local de Prévention des déchets, s'engage dans une démarche de réduction à la source des déchets des ménages. Elle propose gratuitement aux usagers possédant un poulailler et un espace pour les accueillir, un couple de poules pondeuses. En effet, une poule peut manger jusqu'à 150 kg de biodéchets par an !

Deux espèces de poules pondeuses sont proposées : des poules d'Alsace, espèce rustique et emblématique de la région ou des poules pondeuses d'une autre espèce. A l'instar des années précédentes, la remise des poules rousses est prévue au printemps 2018 et celle des poules d'Alsace en automne 2018.

Les foyers intéressés sont invités à remplir un **formulaire de candidature** et à prendre connaissance du **règlement** de participation.

Le dossier de candidature est mis à disposition à la mairie de Herrlisheim et sur le site internet de Colmar Agglomération (www.agglo-colmar.fr).

Plus d'informations auprès du Service gestion des déchets, avenue de la Foire aux Vins à Colmar -
Tél : 03 89 24 66 99
Mail : contact.dechet@agglo-colmar.fr



DISTANCES DE PLANTATION : RAPPEL

Les distances à respecter par rapport à la limite séparative sont de :

- 0,50 m pour les haies ne dépassant pas 2 mètres de hauteur
- 2,00 m pour les arbres à tiges (les branches ne doivent pas dépasser les limites).

Ces distances sont également valables pour les arbres et arbustes plantés en limite de voirie. N'oubliez pas de tailler régulièrement ceux dont les branches pourraient encombrer les trottoirs.

AIDANTS FAMILIAUX



Vous vous occupez d'un proche dépendant ? Il existe un site Internet conçu pour vous : www.aidants68.fr

Si vous n'avez pas Internet, l'UDAF (Union départementale des associations familiales) peut vous renseigner par téléphone au 03 89 30 41 79.

Les cadets de la République de la police nationale recrutent

Vous souhaitez intégrer la police nationale ?

La formation des cadets de la République est faite pour vous.

Si vous êtes âgés de 18 à 30 ans, de nationalité française, vous pouvez postuler sans condition de diplôme à cette formation.

Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 31 mars 2018.

Les dossiers sont téléchargeables sur le site www.lapolice.nationalerecrute.fr et à renvoyer auprès de l'école de police rattachée au département de candidature.

Pour la zone de défense et de sécurité Est, les sélections se dérouleront dans la continuité des inscriptions afin de permettre une **incorporation dès le 3 septembre 2018.**



BROYAT disponible

Du broyat destiné aux habitants et non aux professionnels est disponible à l'aire de dépôt des déchets verts, derrière le parking de la gare.

Servez-vous tout en n'abusant pas sur la quantité pour en laisser à d'autres habitants intéressés.

COMPOST à chercher

Du compost issu de la collecte des déchets verts de Colmar agglomération sera disponible **à partir du 22 mars 2018** dans la cour arrière de la mairie.

Venez avec un récipient et une pelle, aux heures d'ouverture de la mairie.

LES AUTORISATIONS D'URBANISME

Pourquoi ?

La déclaration préalable et le permis de construire permettent de vérifier qu'un projet de construction respecte les règles d'urbanisme locales en vigueur : Plan Local d'Urbanisme (PLU), code de l'urbanisme, ...

- LA DECLARATION PREALABLE

Les travaux concernés par cette déclaration sont :

- création d'une surface de plancher ou d'emprise au sol de moins de 20 m² (piscine, véranda, abri de jardin, carport, garages ou autres annexes)
- changement de destination d'un local,
- modification de l'aspect extérieur d'un bâtiment existant,
- remplacement de fenêtres ou de portes,
- percement de nouvelles fenêtres ou portes,
- ravalement de façade,
- réfection de la toiture,
- création ou remplacement de murs de clôture.

Les formulaires sont disponibles à la mairie. Le délai d'instruction est de UN mois mais peut être supérieur si le Service Territorial de l'Architecture et du Patrimoine du Haut-Rhin doit être consulté.

Rappel : L'avis de l'architecte de Bâtiments de France est obligatoire dans le périmètre de protection au titre des monuments historiques qui occupe en grande partie le village.

- LE PERMIS DE CONSTRUIRE

Une demande de permis de construire doit notamment être déposée pour :

- créer une surface supérieure à 20 m² de surface de plancher (ou une surface comprise entre 20 et 40 m² si la réglementation vous permet de ne pas recourir à un architecte),
- changer la destination de locaux tout en modifiant la façade ou les structures porteuses.

Les formulaires sont disponibles à la mairie. Le délai d'instruction est de DEUX mois mais peut être supérieur si le Service Territorial de l'Architecture et du Patrimoine du Haut-Rhin doit être consulté.

STATISTIQUES DEMANDEURS D'EMPLOI DANS LA COMMUNE

Nombre d'actifs de 15 à 64 ans : 884 (source INSEE)	FEVRIER 2017	FEVRIER 2018
Femmes	40	41
Hommes	46	45
Total	86	86
Demandeurs d'emploi indemnisés	71	63
Demandeurs d'emploi non indemnisables	15	23

RESULTAT DES DONNEES RADAR

L'enregistrement se fait en 2 étapes. Le premier à environ 40/50 mètres et le second devant le radar.
Entre les deux, nous remarquons le ralentissement ou l'accélération du véhicule.

Position : route de Sainte-Croix-en-Plaine
Sens de la circulation : vers Sainte-Croix-en-Plaine

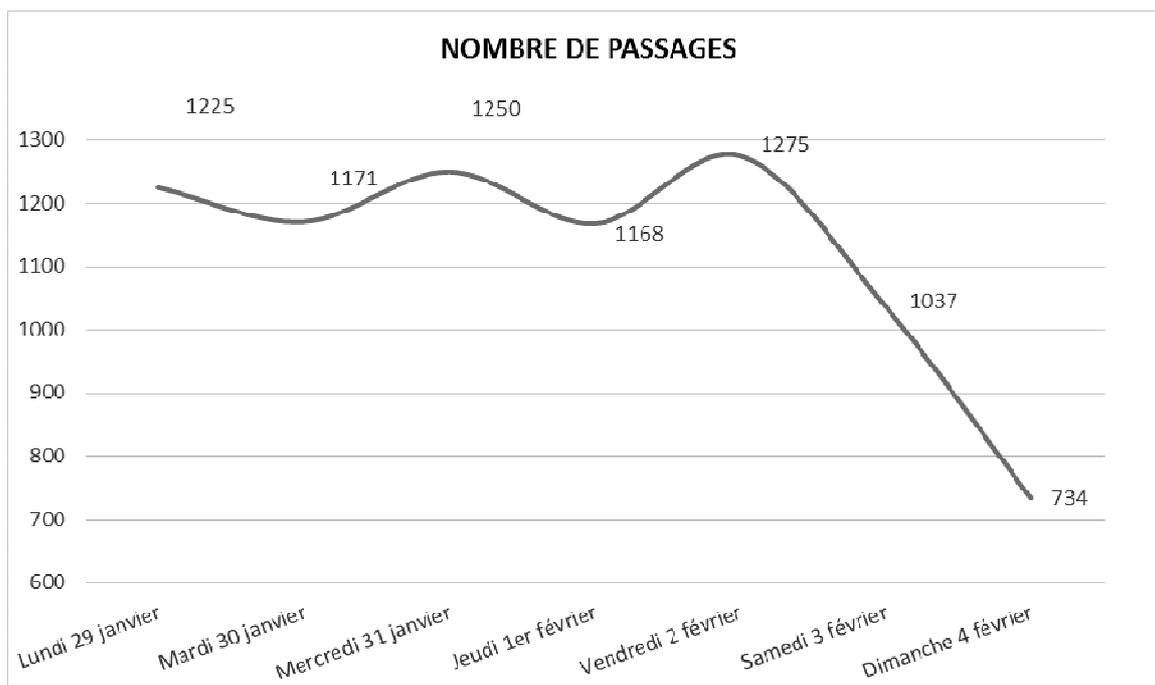
Période : du jeudi 18 janvier au dimanche 11 février 2018

La vitesse est limitée à 50 km/h mais le passage sur le dos d'âne situé à cet endroit est limité à 30 km/h.

Nombre d'enregistrements : 27 604 tout compris
Nombre de jours : 25 jours
Moyenne passages/jour : 1 104

Vitesse	Nombre	Pourcentage	Vitesse moyenne	
			1° enregistrement	2° enregistrement
Moins de 26 km/h	3 704	13,42 %	22,1	37,8
De 26 à 55 km/h	23 274	84,31 %	37,7	44,9
56 km/h et plus	626	2,27 %	59,4	59,0

Nombre de passages en une semaine du lundi 29 janvier au dimanche 4 février 2018.





ARBORICULTURE

Prochaines activités des arboriculteurs :

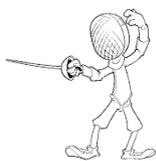
- les samedis 3 et 17 mars à 14 h : tailles d'arbres sur demi-tige et haies fruitières au verger-école à Herrlisheim
- le samedi 31 mars à 14 h : greffage et bouturage au verger-école à Herrlisheim

Les démonstrations sont ouvertes à tout public.

Le Président,
Maurice KLINGNER



TOURNOI INTERNATIONAL DE SABRE



Herrlisheim Escrime Club a organisé pour la 12^{ème} année consécutive un tournoi au Cosec de Wintzenheim. Nous étions peu nombreux mais d'un niveau d'escrime à la hauteur de nos espérances. Monéteau, Auxerre, Montceau-les-Mines, Arbois, Genève et Strasbourg n'ont pas manqué d'y participer.

Voici le classement de nos sabreurs : 1^{er} - Alexis GOETCHY (M13), Elyas LITO (M9), Guilhem BUTTERLIN (M17) et Arnaud VIEL (VI) 2^{ème} - Alexis GROSMANGIN (M9) et Florence BETTLE (sénior) 3^{ème} - Laura VIRY et Anaëlle JEC-KERT (M13) 5^{ème} - Emma AFFOLDER (M13) et 9^{ème} - Nathan LAMM (M15)

Un grand BRAVO à tous ces bretteurs !

Le Président,
Olivier REBOISSON

AMICALE DES DONNEURS DE SANG



Lors de la collecte du 26 janvier 2018, seuls 56 donneurs (dont 3 premiers dons) se sont présentés, soit environ 15 % en moins par rapport à janvier 2017. L'épidémie de grippe était peut-être l'une des causes...

Au nom des malades, l'Amicale remercie vivement les personnes qui se sont présentées lors de cette journée.

A l'issue de la collecte, M. Sébastien LIENHERT de Sainte-Croix-en-Plaine et Mme Céline SYDA de Colmar ont gagné un drap de bain.

Merci encore à vous chers donateurs !

Le Président,
Jean-Jacques FLEISCHER



ATELIER TRICOT

Vous aimez tricoter ou crocheter ? N'hésitez pas à rejoindre le tout récent groupe « Tricot » qui se réunit **tous les mardis, semaine impaire du calendrier, de 14h à 18h dans la salle de l'Amitié.**

Cette rencontre bimensuelle, ouverte aux jeunes et moins jeunes, est l'occasion de partager sa passion des travaux manuels dans une ambiance conviviale et de créer des liens nouveaux.

Contact et renseignements auprès de Mme Sonia COLACRAI au 03 89 49 21 00 ou 06 79 76 95 27.

TOURNOI DE QUILLES

Organisé par l'Association de Quilles de Herrlisheim, le tournoi aura lieu du 10 avril au 25 mai 2018. Distribution des prix le 2 juin 2018.

Frais de participation : 6 € (par joueur)
Par équipe de 5 joueurs

Renseignements et inscriptions : 03 89 49 38 86 / 06 08 00 90 53 / 06 16 76 39 81.

Buvette, saucisses chaudes ou possibilité de restauration sur place et sur commande.

Schiffala Kegla.



Le Président
Bernard EICHHOLTZER

MANNE EMPLOI

VOUS ÊTES DEMANDEUR D'EMPLOI



Vous recherchez une activité rémunératrice dans les domaines d'activité cités ci-dessous ?
Nous avons des missions à vous proposer autour de chez vous.

Notre mission : vous accompagner et vous aider dans vos démarches pour retrouver un emploi stable et durable (définition de votre projet professionnel, formations, cours de français, ateliers, conseils).

⇒ contactez l'Agence de Colmar : 03 89 24 96 84 (le matin)

VOUS AVEZ BESOIN DE NOS SERVICES

Depuis 28 ans, Manne Emploi propose des services aux particuliers (*), aux collectivités locales et aux entreprises à un tarif attractif et sans engagement, dans les domaines suivants :

- nettoyage, repassage, lavage des vitres,
- entretien des espaces verts avec vos outils ou avec les outils de Manne Emploi,
- évacuation des déchets verts,
- aide au déménagement,
- petite manutention,
- déneigement,
- aide cuisine, plonge,
- assistante en périscolaire et crèches, ...



⇒ contactez l'Agence de Colmar : 03 89 24 96 84

(*) Crédit d'impôt 50 % : conformément à la loi du 26 juillet 2005 relative au développement des services à la personne, vous pouvez bénéficier d'un **remboursement** du Trésor Public équivalent à la moitié des sommes engagées pour la réalisation de votre service à la personne.

À partir de janvier 2017, les dépenses engagées pour l'emploi d'un salarié à domicile ouvrent droit à un crédit d'impôt pour tous les contribuables.

PERISCOLAIRE

Les inscriptions et les réinscriptions au périscolaire « Le Freschahissala » pour la rentrée 2018/2019 auront lieu la semaine du 12 mars.

Merci de prendre rendez-vous au 03 89 86 45 27



Les Grands Anniversaires du mois de mars 2018

PIFFER Colette, 85 ans le 2
KELLER Marcelline, 96 ans le 5
WURGES Joséphine, 94 ans le 7
STEINBRUCKER Marie-Rose, 78 ans le 8
WURGES Fernand, 87 ans le 9
OHRESSER Monique, 76 ans le 10
ERNST Christiane, 76 ans le 16
VORBURGER Joseph, 78 ans le 16



NOCES DE DIAMANT

Denise et Amand FONNE
le 29 mars

NOCES DE PALISSANDRE



© Can Stock Photo

Yvette et François HEIMBURGER
le 18 mars

DECES

Patrick SCHOLZ
le 12 février
(Ancien habitant)

Marie Bernadette BAUER
le 16 février



ANNONCES



IMMOBILIER

Vends à Herrlisheim, dans copropriété de 2006,
maison accolée en triplex de 128 m²
(116 m² Loi Carrez)

Rdc : entrée avec placard mural et WC,
cuisine équipée avec cellier, salon, salle à manger.
1^{er} étage : 3 chambres, 1 salle de bain avec WC.
2^{ème} étage : 1 pièce ouverte donnant sur une terrasse
de 18 m².
Chauffage individuel au gaz.
Espaces verts de 224 m² / garage et place de parking.
264 000 €
Contact : **07 67 63 76 17**

DIVERS

Particulier cherche terrain de construction
d'environ 6 ares à Herrlisheim ou villages voisins.
Contact : **06 82 96 68 01**

Cherche pré en location, vente ou entretien,
pour y mettre un poulain.
(prise en charge des clôtures)
Contact : **06 58 35 46 03**

Je m'appelle Inès, j'ai 16 ans, je suis en classe
de première ASSP (Aide, soin et service à la personne)
Je cherche du travail pour financer un voyage scolaire.

Je vous propose mes services :

- garde d'enfants (soirs et/ou week-end),
- gardiennage pendant vos absences,
- ménage et aide à la personne,
à Herrlisheim ou alentours.

Contact : **06 38 45 96 67**

VENTES

A vendre

Pierres d'anciens murs, mélange grès rose et autres.
Possibilité de livraison.

Contacts : **06 18 58 88 30** ou **06 45 73 75 08**

A vendre

vélo d'appartement, état neuf
Prix à débattre

Contact : **06 28 91 41 13**

A vendre

- Brûleur à mazout, très bon état, cause installation gaz.
- 2 radiateurs électriques, type Susanna, 1500 w et 200 w,
230 V AC-50HZ, état neuf, jamais servis.
- 1 tapis de salon, 170 x 200 cm, bon état.

Contact : **06 51 72 84 40**

OFFRE D'EMPLOI

La commune de Herrlisheim recherche un

AGENT TECHNIQUE POLYVALENT spécialité : espaces verts

à temps complet
(CDD, CAE ou fonctionnaire)

Missions : entretien des espaces verts, maintenance
des bâtiments publics, exécution de travaux divers
(voirie, peinture, ...).

Profil recherché : bonnes connaissances techni-
ques, aptitude au travail physique, rigueur et poly-
valence, sens du travail en équipe, permis B obliga-
toire.

CV et lettre de motivation à adresser au maire
avant le 31 mars 2018.

Modalités de publication des petites annonces
Une petite annonce est renouvelée trois fois à la demande
du particulier. **Si vous ne nous appelez pas, l'annonce sera automatiquement supprimée le mois suivant.**
La même annonce ne sera publiée que trois fois par an.

AH L'ÉCOLE

Spectacle des adultes
Samedis 24 mars et
7 & 14 avril à 20h

**LES APPRENTIS
SORCIERS DE
HERRLIWOOD**

Spectacle des enfants
puis

SALUT JEANNOT

Spectacle des ados
Dimanches 25 mars et
8 & 15 avril à 15h

GALA D'IMPRO

Spectacle d'improvisation
des Sélestariés & de leurs invités
Vendredis 23 mars et
6 avril à 20h

La Troupe Théâtrale
de HERRLISHEIM
présente



Herrli' scène

4 spectacles
exceptionnels

**SALLE
SAINT-MICHEL**
à Herrlisheim -68
(Place de l'Église)

Entrées gratuites - Plateau - Buvette

Réservations au **06.98.75.39.55**

Plus d'informations sur notre site internet :
<https://troupetheatraleher.wixsite.com/tth68>

Retrouvez nous également sur  